**Engagement de confidentialité**

Chère Madame,

Cher Monsieur,

Dans le présent courrier, nous désignons par les mots « LA CIBLE », la société dont nous pensons que vous seriez intéressé d’analyser l’éventuelle l’acquisition.

Afin de vous permettre de déterminer votre intérêt pour cette éventuelle acquisition de la LA CIBLE, vous nous avez demandé de vous fournir des informations sur celle-ci.

Par la présente, nous vous signalons que toutes les informations qui vous seront transmises dans ce cadre sont strictement **confidentielles**.

Ce caractère de confidentialité vise :

* toutes les informations relatives à la cession de **LA CIBLE**, qui vous seront transmises, sous quelle que forme que ce soit, par ladite société objet de la cession, ses actionnaires, ses organes, ses conseillers ainsi que par nous-mêmes, à l'exception toutefois de celles qui étaient dans le domaine public avant qu’elles ne vous soient communiquées ou de celles qui y sont entrées ultérieurement, mais sans qu’une faute puisse vous être imputée à cet égard ;
* le fait même que la cession de LA CIBLE soit envisagée, l'existence d'éventuelles discussions ou négociations avec les actionnaires de la société, ainsi que l'existence de la présente lettre.

Dès lors, vous vous engagez à :

* préserver le caractère confidentiel de toutes ces informations, à ne les utiliser que dans le seul but d'évaluer LA CIBLE dans le cadre d'une éventuelle acquisition et à vous abstenir de toute utilisation personnelle, commerciale ou autre ;
* ne communiquer tout ou partie de ces informations qu’aux employés, préposés ou conseillers indispensables pour vous assister dans l’éventuelle acquisition de LA CIBLE ;
* prendre toutes les dispositions utiles pour que ces éventuels employés, préposés ou conseillers traitent les informations concernées dans le respect du présent engagement, étant entendu que vous serez tenu responsable si ceux-ci ne le respectaient pas.

Dans le cas où il serait porté à votre connaissance que cette obligation de confidentialité, n'aurait pas été respectée par vos employés ou vos conseillers, vous vous engagez à nous en informer par écrit immédiatement.

* réaliser un audit approfondi de LA CIBLE avant de procéder à son acquisition ;

En effet, même si les informations communiquées sont *a priori* précises et complètes, LA CIBLE, ses actionnaires, ses représentants, ses conseillers et nous-mêmes ne pouvons raisonnablement garantir leur absolue exactitude et le caractère exhaustif de ces informations.

À cet égard, LA CIBLE, ses actionnaires, ses représentants, ses conseillers et nous-mêmes ne pouvons en aucun cas être tenus responsables des conséquences de l’utilisation de ces informations.

Dans la mesure où vous seriez retenu comme acquéreur final par les actionnaires de LA CIBLE, vous vous engagez à réaliser un audit approfondi de cette dernièreavant de procéder à son acquisition.

* ne pas approcher, directement ou indirectement, des employés de LA CIBLE, sauf accord écrit de ses actionnaires, en particulier en vue de les recruter.

En outre, si vous décidiez de ne pas donner suite à l'opération envisagée, ou sur simple demande de notre part, vous vous engagez à nous retourner tous les documents qui vous auront été transmis sans en conserver de copie.

Vous reconnaissez expressément que LA CIBLEet ses actionnaires subiraient un préjudice très lourd en cas de non-respect des dispositions du présent accord. Dans ce cas, vous seriez redevable envers ces derniers d’une indemnité forfaitaire de 50.000,00 €.

Les obligations décrites dans la présente seront valables pour une durée de 5 ans à compter de votre accord. Elles seront régies par le droit belge. Les tribunaux de l’arrondissement judiciaire du Brabant wallon seront seuls compétents pour statuer sur tout litige pouvant découler de l'interprétation ou de l'application du présent accord.

Par ailleurs, dans le cadre de l’éventuelle acquisition de LA CIBLE, nous vous proposons le *modus operandi* suivant, qui devrait s’étaler sur une période d’environ six mois :

* par vous-même : signature d’un présent engagement de confidentialité ;
* par nos clients : communication des comptes généraux de LA CIBLE ;
* par vous-même : lettre d’intention (i) confirmant votre intérêt pour l’acquisition, (ii) détaillant votre projet, (iii) précisant les éléments de détermination du prix de cession et (iv) précisant vos moyens de financement (fonds propres, emprunts, subsides, etc.) ;
* par nos clients : sélection de l’acquéreur potentiel ;

et ensuite, si vous êtes retenu comme acquéreur potentiel,

* par vous-même : audit approfondi de LA CIBLE ;
* par les deux parties : négociation de la convention de cession ;
* par les deux parties : conclusion du contrat de cession et closing.

Cette lettre est établie en deux exemplaires originaux dont un doit nous être retourné, dûment signé par vos soins.

Dès réception de cet original signé, nous vous communiquerons les informations convoitées relatives à LA CIBLE.

Je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l’expression de mes sentiments distingués.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**À remplir et signer par le candidat acquéreur**

*Pour accord (manuscrit),*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_